

Bulletin d'adhésion 2023-2024

Valable du 01 septembre 2023 au 31 octobre 2024.

Les Randonneurs du Champsaur-Valgaudemar

Les Pelloux. 05500 Saint-Bonnet

Je soussigné(e)

Nom _____ prénom _____

Date de naissance _____ Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

N° portable _____

Email _____ @ _____

Personne à contacter en cas d'accident : _____ N° portable _____

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association RCV (les randonneurs du Champsaur Valgaudemar). A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et avoir accepté le règlement intérieur.

Je m'engage à fournir les documents suivants* :

- Ce bulletin d'adhésion renseigné.
- Un certificat médical**
- Et de régler ma cotisation pour la saison 2023-2024.

Je déclare être en bonne condition physique** et m'engage à :

- être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.
- à respecter les consignes de sécurité pour le groupe et moi-même.
- à suivre les instructions des animateurs de la randonnée.

**Si déjà licencié dans un autre club, fournir une copie de la licence et du certificat médical.*

***Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée (à télécharger), daté de moins de 6 mois au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est de 3 ans, sous certaines conditions.*